40	13 MAART 2007		33	9	EUR
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.

07069 00121

C 1.

COMPTES ANNUELS EN MILLIERS D'EUROS

DENOMINATION: ***"SUD CHARPENTES LAMCOL" en abrégé "LAMCOL"***

Forme juridique: ***Société anonyme***

Adresse: ***Parc Industriel de Marloie, Aux Minières*** N°: ***12*** Bte:

Code postal: ***6900*** Commune: ***Marche-en-Famenne***

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: ***Marche-en-Famenne***

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise ***0428.192.543***

DATE ***02/07/2002*** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du ***09/03/2007***

et relatifs à l'exercice couvrant la période du ***01/10/2005*** au ***30/09/2006***

Exercice précédent du ***01/10/2004*** au ***30/09/2005***

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~non~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

GROEP TERRYN en abrégé G.T. SA 0423.791.911
Nieuwstraat 8, 8890 Moorslede, Belgique
Fonction : Administrateur délégué

Représenté par :
son représentant permanent TERRYN Stefaan
Breulstraat 134, 8890 Moorslede, Belgique

ECOTIMBER SA 0451.194.015
Nieuwstraat 8, 8890 Moorslede, Belgique
Fonction : Administrateur

suite aux pages suivantes

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport de gestion **

~~le rapport des commissaires~~ **

Nombre total de pages déposées: **33** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet: **10, 11**

Signature (nom et qualité)
SA "GROEP TERRYN" adm. del.
Stefaan TERRYN - représ. perm.

Signature (nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas.

Suite de la liste des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (C 1.)

Représenté par :
son représentant permanent TERRYN Filiep
Breulstraat 17, 8890 Moorslede, Belgique

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? ~~OUI~~/NON [1]
  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise [2]; B. Etablissement des comptes annuels [2]; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

[1] Biffer ce qui ne convient pas.
[2] Mention facultative.

N°	0428.192.543	C 2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	*2.214*	*2.421*
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	*20*	*27*
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	*1.889*	*2.098*
A. Terrains et constructions	22	*296*	*308*
B. Installations, machines et outillage	23	*688*	*818*
C. Mobilier et matériel roulant	24	*59*	*35*
D. Location-financement et droits similaires	25	*846*	*937*
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	*305*	*296*
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	*1*	*1*
1. Participations	282	*1*	*1*
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	*304*	*295*
1. Actions et parts	284	*188*	*187*
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	*116*	*108*
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	*3.768*	*2.400*
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	*654*	*620*
A. Stocks	30/36	*421*	*380*
1. Approvisionnements	30/31	*421*	*380*
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37	*233*	*240*
VII. Créances à un an au plus	40/41	*3.080*	*1.547*
A. Créances commerciales	40	*2.742*	*1.410*
B. Autres créances	41	*338*	*137*
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	*10*	*219*
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	*24*	*14*
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	*5.982*	*4.821*

N°	0428.192.543

C 3.

	PASSIF	Codes	Exercice	Exercice précédent
	CAPITAUX PROPRES	10/15	860	882
I.	**Capital** (ann. VIII)	10	480	480
	A. Capital souscrit	100	480	480
	B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II.	**Primes d'émission**	11	40	40
III.	**Plus-values de réévaluation**	12		
IV.	**Réserves**	13	78	86
	A. Réserve légale	130	48	48
	B. Réserves indisponibles	131		
	1. Pour actions propres	1310		
	2. Autres	1311		
	C. Réserves immunisées	132	30	38
	D. Réserves disponibles	133		
V.	**Bénéfice reporté**	140	138	132
	Perte reportée (-)	141	( )	( )
VI.	**Subsides en capital**	15	124	144
	PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	97	113
VII.	**A. Provisions pour risques et charges**	160/5	17	19
	1. Pensions et obligations similaires	160		
	2. Charges fiscales	161		
	3. Grosses réparations et gros entretien	162		
	4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	17	19
	B. Impôts différés	168	80	94
	DETTES	17/49	5.025	3.826
VIII.	**Dettes à plus d'un an** (ann. X)	17	1.143	1.352
	A. Dettes financières	170/4	1.143	1.352
	1. Emprunts subordonnés	170		
	2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172	764	875
	4. Etablissements de crédit	173	379	477
	5. Autres emprunts	174		
	B. Dettes commerciales	175		
	1. Fournisseurs	1750		
	2. Effets à payer	1751		
	C. Acomptes reçus sur commandes	176		
	D. Autres dettes	178/9		
IX.	**Dettes à un an au plus** (ann. X)	42/48	3.877	2.471
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	255	236
	B. Dettes financières	43	524	
	1. Etablissements de crédit	430/8	524	
	2. Autres emprunts	439		
	C. Dettes commerciales	44	1.313	440
	1. Fournisseurs	440/4	1.313	440
	2. Effets à payer	441		
	D. Acomptes reçus sur commandes	46	1.226	1.479
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	558	315
	1. Impôts	450/3	418	188
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	140	127
	F. Autres dettes	47/48	1	1
X.	**Comptes de régularisation** (ann. XI)	492/3	5	3
	TOTAL DU PASSIF	10/49	5.982	4.821

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
I. Ventes et prestations	70/74	7.078	5.116
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70	7.068	5.056
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71	(7)	43
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	17	17
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(7.064)	(5.108)
A. Approvisionnements et marchandises	60	4.372	2.727
1. Achats	600/8	4.413	2.829
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609	(41)	(102)
B. Services et biens divers	61	867	620
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	1.491	1.456
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	316	313
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4	18	(10)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	(2)	
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	2	2
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	14	8
Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	( )
IV. Produits financiers	75	61	59
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751	41	38
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	20	21
V. Charges financières (-)	65	(91)	(104)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	79	91
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	12	13
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		
Perte courante avant impôts (-)	65/70	(16)	(37)

2. COMPTE DE RESULTATS *(suite)*
(sous la forme de liste)

		Codes	Exercice	Exercice précédent
VI.	**Bénéfice courant avant impôts** (+)	*(70/65)*		
	Perte courante avant impôts (-)	*(65/70)*	*(16)*	*(37)*
VII.	**Produits exceptionnels**	76		*18*
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
	B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
	C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
	D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		*2*
	E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		*16*
VIII.	**Charges exceptionnelles** (-)	66		
	A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
	B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
	C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
	D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
	E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8		
	F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX.	**Bénéfice de l'exercice avant impôts** (+)	70/66		
	Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	*(16)*	*(19)*
IXbis.	**A. Prélèvements sur les impôts différés** (+)	780	*14*	*16*
	B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X.	**Impôts sur le résultat** (-) (+)	67/77		
	A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	( )	( )
	B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI.	**Bénéfice de l'exercice** (+)	70/67		
	Perte de l'exercice (-)	67/70	*(2)*	*(3)*
XII.	**Prélèvements sur les réserves immunisées** (+)	789	*8*	*8*
	Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII.	**Bénéfice de l'exercice à affecter** (+)	*(70/68)*	*6*	*5*
	Perte de l'exercice à effecter (-)	*(68/70)*	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. **Bénéfice à affecter**	70/69	*138*	*132*
Perte à affecter (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	*6*	*5*
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	*132*	*127*
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. **Prélèvements sur les capitaux propres**	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. **Affectations aux capitaux propres** (-)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. **Résultat à reporter**			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	*(138)*	*(132)*
2. Perte à reporter	793		
E. **Intervention d'associés dans la perte**	794		
F. **Bénéfice à distribuer** (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

I. **ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT** (rubrique 20 de l'actif)	Codes	Montants
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice:		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	( )
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont: - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		*44*
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		*44*
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		*17*
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		*7*
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d' une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		*24*
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a)-(c)	813		*20*

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) **VALEUR D'ACQUISITION**			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (-)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) **AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR**			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires (-)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) **VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** (a)-(c)	813		

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	409	2.113	282
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	10	49	41
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	419	2.162	323
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	101	1.295	247
Mutations de l'exercice:				
. Actés	827	22	179	17
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff. (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	123	1.474	264
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	296	688	59

	Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	1.587		
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
. Cessions et désaffectations (-)	817	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819	1.587		
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	821			
. Acquises de tiers	822			
. Annulées (-)	823	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826	650		
Mutations de l'exercice:				
. Actés	827	91		
. Repris car excédentaires (-)	828	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff. (-)	830	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832	741		
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833	846		
Dont: . Terrains et constructions	250	846		
. Installations, machines et outillage	251			
. Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	835		***1***	***187***
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions	836			***1***
. Cessions et retraits (-)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	838			
Au terme de l'exercice	839		***1***	***188***
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) **REDUCTIONS DE VALEUR**				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice:				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) **MONTANTS NON APPELES**				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice: (+)(-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856		***1***	***188***
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			***108***
Mutations de l'exercice:				
. Additions	858			***8***
. Remboursements (-)	859	( )	( )	( )
. Réductions de valeur actées (-)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(-)	862			
. Autres (+)(-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			***116***
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE: AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important. *Charges à reporter*	***24***

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	***480***	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
- Au terme de l'exercice	8701	***480***	xxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions ordinaires		***480***	***5.430***
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	***5.430***
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont: - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise:

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

Provisions pour litiges en cours

Exercice
17

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3. ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières	880	***255***	***713***	***430***
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883	***111***	***334***	***430***
4. Etablissements de crédit	884	***144***	***379***	
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891	***255***	***713***	***430***

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubrique 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR 1. **les pouvoirs publics belges**	2. des **sûretés réelles** constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		***565***
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		***565***
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		***565***

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales **échues**	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	***418***
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes **échues** envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	***140***

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important. *Charges à imputer*	*5*

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. **CHIFFRE D'AFFAIRES NET** (rubrique 70): ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé,** dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont: Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	*5*	*6*
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	*39*	*39*
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*39,8*	*38,4*
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	*58.462*	*58.015*
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*934*	*910*
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*441*	*440*
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	*3*	*3*
d) Autres frais de personnel	623	*113*	*103*
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises (-)	9111	( )	( )
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	*18*	*1*
. reprises (-)	9113	( )	*(11)*
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116	*(2)*	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*1*	
Autres	641/8	*1*	*2*
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	*1,6*	*0,3*
Nombre effectif d'heures prestées	9098	*3.165*	*482*
Frais pour l'entreprise	617	*101*	*3*

XIII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats:			
. subsides en capital	9125	*20*	*21*
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510		
Reprises (-)	6511	*( )*	*( )*
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	*2*	*2*
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
Constituées	6560		
Utilisées et reprises (-)	6561	*( )*	*( )*
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Escomptes accordés		*4*	*4*
Commissions sur cautionnement et avals		*5*	*7*

XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS

	Codes	Exercice
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), **s'ils sont importants.**		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), **si elles sont importantes.**		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT

	Codes	Exercice
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	*1*
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	*(1)*
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes, **ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice
Dépenses non admises	***16***
Prélèvements sur les impôts différés	***14***
Prélèvements sur les réserves immunisées	***8***
Libéralités non admises	***0***

(suite aux pages suivantes)

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	***244***
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	***223***
Déduction pour investissement		***21***
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte:			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	***986***	***663***
2. par l'entreprise	9146	***274***	***267***
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:			
1. précompte professionnel	9147	***197***	***187***
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
Dont:		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

Suite de sources principales des diparités entre le bénéfice avant impôts et le bénéfice taxable estimé (C 17.)

	Exercice
Pertes fiscales	**(22)**

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres	Codes	Exercice pour sûreté de dettes et engagements 1. de l'entreprise	2. de tiers
. Hypothèques:			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce:			
.. montant de l'inscription	918	*1.500*	
. Gages sur d'autres actifs:			
.. valeur comptable des actifs gagés	919	*37*	
. Sûretés constituées sur actifs futurs:			
.. montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan		
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marché à terme:		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Litiges importants et autres engagements importants

Un montant de 16.802,65 EUR a été versé dans le fonds de garantie pour les contrats de leasing.
Le code 918 contient un mandat d'affecter en gage le fonds de commerce à concurrence de 1.500.000,00 EUR.

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même:		
. montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION voir page C 20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

	Codes	Exercice
1. Créances sur les personnes précitées	9500	*20*
2. Garanties constituées en leur faveur	9501	
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502
Durée: indéfini
Intérêts: néant

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable:		
- aux administrateurs et gérants	9503	
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XX. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

Le cas échéant, estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments

Montants

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925			*1*	*1*
Participations	926			*1*	*1*
Créances: subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929	*63*	*14*		
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931	*63*	*14*		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	*693*	*61*		
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	*693*	*61*		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. **Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

. établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion: ~~oui~~ / non [1]

. n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):

a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: oui / ~~non~~ [1]

b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : ~~oui~~ / non [1]

Si oui:

. Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

suite aux pages suivantes

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

B. **Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : [2]

SA GROEP TERRYN
Nieuwstraat 8 8890 Moorslede Belgique
0423.791.911
Cette entreprise n'établit pas des comptes consolidés

suite aux pages suivantes

. Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus [2]

[1] Biffer ce qui ne convient pas.

[2] Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: *126* *218*

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	***39,1***	***1,0***	***39,8*** (ETP)	***38,4*** (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	***57.351***	***1.111***	***58.462*** (T)	***58.015*** (T)
Frais de personnel	102	***1.463***	***28***	***1.491*** (T)	***1.456*** (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	xxxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxxx	***9*** (T)	***9*** (T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	***38***	***1***	***38,7***
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	***35***	***1***	***35,7***
Contrat à durée déterminée	111	***3***		***3,0***
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	***36***		***36,0***
Femmes	121	***2***	***1***	***2,7***
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	***10***	***1***	***10,7***
Ouvriers	132	***28***		***28,0***
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	***1,6***	
Nombre effectif d'heures prestées	151	***3.165***	
Frais pour l'entreprise	152	***101***	

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	*21*		*21,0*
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	*12*		*12,0*
Contrat à durée déterminée	211	*9*		*9,0*
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	220			
secondaire	221	*21*		*21,0*
supérieur non universitaire	222			
universitaire	223			
Femmes: primaire	230			
secondaire	231			
supérieur non universitaire	232			
universitaire	233			

B. SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	*21*		*21,0*
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	*11*		*11,0*
Contrat à durée déterminée	311	*10*		*10,0*
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes: primaire	320	*1*		*1,0*
secondaire	321	*19*		*19,0*
supérieur non universitaire	322			
universitaire	323	*1*		*1,0*
Femmes: primaire	330			
secondaire	331			
supérieur non universitaire	332			
universitaire	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Prépension	341			
Licenciement	342	*5*		*5,0*
Autre motif	343	*16*		*16,0*
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier*				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)	414	*4*	*4,0*	*12*
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	413			
1.5. Maribel social	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale	416	*45*	*44,6*	*59*
1.7. Programmes de transition professionnelle	417			
1.8. Emplois services	418			
1.9. Convention emploi-formation	503			
1.10. Contrat d'apprentissage	504			
1.11. Convention de premier emploi	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.3. Prépension conventionnelle	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires	507	*24*	*23,6*	

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi:			
- total pour l'exercice	550	*45*	*44,6*
- total pour l'exercice précédent	560	*39*	*38,6*

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
2. Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
3. Coût pour l'entreprise	5803		5813	

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation *[ont]* *[n'ont pas]* été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence *[positivement]* *[négativement]* le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de

Le compte de résultats *[a]* *[n'a pas]* été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés sur les points suivants] *[Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants]*

Comme l'année passée, les amortissements sur les investissements de l'exercice courant ont été calculés pro rata temporis conformément à la législation fiscale.

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration *[ont] [n'ont pas]* été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend ***mille EUR*** frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill *[est] [n'est pas]* supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit: Voyez C 28

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles *[ont] [n'ont pas]* été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit: Voyez C 28

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	*L*	*NR*	*20,00 - 20,00*	*0,00 - 0,00*
3. Bâtiments *				
(En loc.-fin.)	*D*	*NR*	*10,00 - 10,00*	*0,00 - 0,00*
(En loc.-fin.)	*L*	*NR*	*6,67 - 20,00*	*0,00 - 0,00*
4. Installations, machines et outillage *				
	D	*NR*	*20,00 - 40,00*	*0,00 - 0,00*
	L	*NR*	*6,67 - 15,00*	*0,00 - 0,00*
5. Matériel roulant *				
	L	*NR*	*20,00 - 20,00*	*0,00 - 0,00*
	D	*NR*	*40,00 - 40,00*	*0,00 - 0,00*
6. Matériel de bureau et mobilier *				
	D	*NR*	*40,00 - 40,00*	*0,00 - 0,00*
7. Autres immobilisations corporelles				

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: ***mille EUR***
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: ***mille EUR***

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Immobilisations financières:
Des participations *[ont][n'ont pas]* été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:
Voyez C28

Stocks:
Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
   Selon la méthode FIFO ou à leur prix de marché à la date des comptes annuels

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:
- Le coût de revient des fabrications *[inclut] [n'inclut pas]* les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an *[inclut] [n'inclut pas]* des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:
~~Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux~~]. Voyez C28

Dettes:
Le passif *[comporte des]* *[ne comporte pas de]* dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes *[font][ne font pas]* l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en ***mille EUR*** sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: ***mille EUR***

Immobilisations incorporelles:

Les immobilisations incorporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice. Les immobilisations incorporelles ont été amorties à 20% L.

Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur valeur d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Immobilisations financières:

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
Les réductions de valeur nécessaires ont été appliquées.

Stocks:

Commandes en cours d'exécution:

évaluées à leur valeur de fabrication (la valeur d'acquisition à augmenter avec les coûts de fabrication directs). Les coûts de fabrication indirects ne sont pas inclus dans le coût de fabrication (art. 37 - AR 30/01/2001 - portant exécution du Code des Sociétés). L'imputation du bénéfice se fait lors de la réception provisoire (Completed Contract Method)

L'entreprise utilise, comme l'année passée, la mesure exceptionnelle comme réglé dans la lettre du Ministre de l'Economie du 27/01/2004.

Comme l'année passée, les montants nets sont mentionnés, projet par projet, et après cumul dans les cadres 37 et 46. Pour l'année courante, les montants nets ont été utilisés dans le bilan (code 37 & 46) et dans le compte de resultats (code 70 & 71).

Les montants bruts de l'exercice actuel s'élèvent à:
Code 37: 5.404.262,38 EUR
Code 46: 6.396.422,02 EUR

Dans le cadre de l'article 86 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, on peut justifier la modification en référant à la motivation comme formulé par la Confédération de Construction dans sa lettre du 23 juin 2003.

"SUD CHARPENTES LAMCOL" EN ABREGE "LAMCOL"

Société Anonyme
Parc Industriel de Marloie, Aux Minières 12
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

TVA BE-0428.192.543
RPM Marche-en-Famenne

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2007

Mesdames et Messieurs

Conformément au Code des Sociétés selon les articles 95 et 96, nous avons l'honneur de vous soumettre par la présente notre rapport sur les activités de la société et sur notre gestion durant l'exercice écoulé, clôturé au 30 septembre 2006.

Le projet des comptes annuels a été rédigé conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant l'exécution du Code des Sociétés, notamment livre II, titre 1er concernant les comptes annuels des entreprises et conformément aux dispositions particulières légales et de droit administratif applicables à l'entreprise.

1. LE DÉVELOPPEMENT, LES RÉSULTATS, LA POSITION DE LA SOCIÉTÉ - LES RISQUES ET LES INCERTITUDES

1.1. L'analyse des chiffres annuels et des résultats

- **Comparaison avec l'exercice précédent**
  La société a clôturé l'exercice avec un bénéfice de l'exercice à affecter de 6.414,58 EUR, contre un bénéfice à affecter d'un montant de 4.410,75 EUR l'exercice précédent.
- **Les comptes annuels rapportent la situation qui suit:**

Total du bilan	5.981.653,00
Chiffre d'affaires	7.068.709,15
Bénéfice de l'exercice à affecter	6.414,58
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	131.811,66
Bénéfice à affecter	138.226,24
Bénéfice à reporter	138.226,24

- **Bilan après répartition**

Les bilans du dernier exercice clôturé et de l'exercice précédent sont repris ci-dessous de manière succincte:

(Montants en EUR)

ACTIF	30/09/2006	%	30/09/2005	%
Actifs immobilisés	2.213.837,56	37,0	2.420.915,56	50,2
Actifs circulants < ou = 1 an	3.767.815,44	63,0	2.399.960,29	49,8
TOTAL DE l'ACTIF	5.981.653,00	**100**	4.820.875,85	**100**

PASSIF	30/09/2006	%	30/09/2005	%
Capitaux propres	860.230,80	14,4	881.794,96	18,3
Provisions et impôts différés > 1 an	96.068,45	1,6	112.629,89	2,3
Dettes > 1 an	1.143.240,04	19,1	1.352.307,88	28,1
Sous-total	2.099.539,29	35,1	2.346.732,73	48,7
Dettes < ou = 1 an	3.877.377,82	64,8	2.470.813,12	51,2
Comptes de régularisation	4.735,89	0,1	3.330,00	0,1
TOTAL DU PASSIF	5.981.653,00	**100**	4.820.875,85	**100**

De ce qui précède, nous pouvons déduire les ratios suivants:	30/09/2006	30/09/2005
■ Liquidité (Actifs circulants / Dettes à court terme)	0,97	0,97
■ Solvabilité (Capitaux propres / Total bilan)	14,4%	18,3%

- **Compte de résultats**

Ci-dessous, nous reprenons succinctement les données essentielles des comptes de résultats des deux derniers exercices:

(Montants en EUR)

	30/09/2006	Ind	30/09/2005	Ind
Chiffre d'affaires	7.068.709,15	140	5.056.804,99	51
Frais du personnel	1.490.926,39	102	1.456.018,78	101
Amortissements	316.256,18	101	313.249,15	120
Résultat d'exploitation	14.466,01	175	8.257,31	4
Résultat financier	-30.492,50	68	-44.966,19	81
Résultat exceptionnel			17.805,08	
Prélèvements sur / Transferts aux Impôts différés	14.406,87	94	15.280,35	134
Impôts sur le résultat				
Résultat de l'exercice	-1.619,62	45	-3.623,45	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	6.414,58	145	4.410,75	4

- **Affectations du résultat**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante (*montants en EUR*):

A. Bénéfice à affecter			(+) 138.226,24
consistant en:			
- bénéfice de l'exercice à affecter	(+)	6.414,58	
- bénéfice reporté de l'exercice précédent	(+)	131.811,56	
D. Bénéfice à reporter			(-) 138.226,24

1.2. Développements

De la comparaison du compte de résultats des 2 derniers exercices, il ressort qu'en conséquence du chiffre d'affaires plus élevé, la société a obtenu un résultat au-dessous des prévisions.

1.3. Position de la société

De ces chiffres il ressort que la société est sous pression et qu'un effort supplémentaire s'avère nécessaire.

1.4. Risques et incertitudes

L'evolution des résultats sera très dépendante de la réaction du marché à l'augmentation des prix des matières premières.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice au 30 septembre 2006, aucun événement ne s'est produit de manière à influencer, de manière importante, les résultats et la position financière de la société.

3. RENSEIGNEMENTS QUANT AUX CIRCONSTANCES QUI POURRAIENT INFLUENCER SENSIBLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Nous ne prévoyons aucune circonstance importante susceptible d'influencer sensiblement l'évolution future de notre société.

4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En matière de recherche et de développement, aucune activité n'a été effectuée dans le courant de l'exercice écoulé.

5. SUCCURSALES

Néant.

6. JUSTIFICATION DES REGLES D'EVALUATION

En conséquence de l'article 96, 6° du Code des Sociétés le rapport annuel doit comprendre la justification de l'application des règles d'évaluation dans l'hypothèse de continuité. Celle-ci n'est pas compromise vu l'augmentation du chiffre d'affaires avec 39%. En plus, le cash-flow s'élève à 338.302,15 EUR.

7. MENTIONS EXIGEES PAR LE CODE DES SOCIÉTÉS

Néant.

8. COMMUNICATION CONCERNANT L'UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR LA SOCIETE ET LORSQUE CELA EST PERTINENT

La société n'a pas fait appel à de tels instruments financiers.

CLOTURE

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels et nous donner décharge pour le mandat exercé durant l'exercice écoulé.

Pour terminer, nous tenons à remercier tous ceux qui, pendant l'exercice écoulé, ont contribué au bon fonctionnement de l'entreprise.

A Marche-en-Famenne, le 9 février 2007.

(signature)

SA GROEP TERRYN, représentée
Par son représentant permanent,
Monsieur Stefaan TERRYN

SA ECOTIMBER, représentée
par son représentant permanent,
monsieur Filiep TERRYN